

Société des Italianistes
de l'Enseignement Supérieur

Christophe Mileschi
président de la SIES
15, rue Cavé
75018 Paris

à M. le Président de l'Université
Université Sud Toulon-Var

Paris, le 3 juillet 2009

Monsieur le Président,
Cher collègue,

Il a été porté à notre connaissance que, suite à son départ au 1^{er} septembre prochain, le poste de MCF en études italiennes que M^{me} Isabelle Felici occupe dans votre établissement risquait, à la rentrée prochaine, de ne pas être couvert par le recrutement d'un ATER, mais par le recours à des contractuels. Dès lors, plus de la moitié des enseignements concernant l'italien seraient assurés par des enseignants vacataires, ce qui représenterait un volume horaire de près de 500 heures.

Nous tenons à attirer votre attention sur la fragilisation de l'enseignement de l'italien dans votre université qu'une telle décision ne manquera pas de provoquer. Quand bien même il ne s'agirait que d'une mesure transitoire, ne préjugant pas du recrutement d'un MCF en études italiennes pour la rentrée 2010, une année peut suffire pour compromettre l'avenir d'une discipline, a fortiori en cette période de grandes mutations. Le recrutement de vacataires en grand nombre, outre qu'il pose en soi d'évidents problèmes (le contingent d'enseignants disponibles et compétents dans une région donnée n'est pas illimité), met en péril la notion d'équipe pédagogique et la cohérence du plan de formation.

En décidant d'utiliser le poste de M^{me} Felici comme support au profit d'une autre langue que l'italien, votre université enverrait un signal inquiétant pour notre discipline à l'ensemble des acteurs de l'Université que vous présidez et, plus largement, à la communauté universitaire nationale. Au moment où une tendance lourde voudrait que l'enseignement des langues soit réductible à la seule maîtrise d'un outil de communication, il est de première importance de ne pas affaiblir les formations en langues et cultures étrangères, et particulièrement celles qui sont déjà dans des positions de relative fragilité.

Nous ne pouvons croire qu'une Université comme la vôtre n'ait pas à cœur de veiller à la défense de la pluralité des langues et des cultures. L'italien dans votre établissement, s'il ne relève pas d'une filière de spécialité, se distingue par des publications, des collaborations avec d'autres disciplines, un dynamisme que les italianistes de France connaissent et reconnaissent. Nous vous prions de reconsidérer ce dossier et de tout mettre en œuvre pour que le départ de M^{me} Felici ne soit pas l'occasion d'une crise grave pour l'italianisme dans votre Université.

La Société des italianistes de l'enseignement supérieur en appelle à votre bienveillante compréhension.

Avec nos salutations respectueuses

Christophe Mileschi
Président de la SIES

Dont copie :

à M. le Directeur de l'UFR Lettres de l'Université du Sud Toulon-Var ;
aux élus de l'UFR Lettres siégeant au Conseil Scientifique de l'Université du Sud Toulon-Var ;
à M^{mes} et MM. les adhérents de la SIES ;
aux présidents des sociétés amies (AFEA, AFR, AGES, APLV, FNAI, SAES, SFEJ, SHF)
à M^{me} Isabelle Felici.